

Groupement de Créateurs



Financeurs et co-financeurs : Conseil régional Île-de-France

Objectifs : Accompagner les personnes avec un désir de création d'activité vers l'émergence et la concrétisation de leur projet ou bien dans la réorientation vers une autre voie d'insertion. Véritablement centrée sur la personne, cette méthode innovante vise à rendre chaque bénéficiaire auteur et acteur de son parcours en renforçant son autonomie en vue d'une insertion socioprofessionnelle solide et durable.

Objectifs généraux : (Re)mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel
Certification
Création d'entreprise
Perfectionnement, élargissement des compétences

Description : Cet accompagnement se compose d'une phase d'émergence (durée moyenne de 4 mois avec temps individuels et collectifs, ateliers thématiques) et éventuellement d'une phase de formation (6 mois avec enseignements théoriques et pratiques, accompagnements renforcés) avec un diplôme universitaire à la clé.

En amont de ces phases, une phase dite de "sensibilisation" est organisée afin de communiquer autour de ce dispositif et susciter l'intérêt des potentiels bénéficiaires.

Périmètre de recrutement : Région

Commentaires frais restants : Pas de frais à la charge du stagiaire.

Rémunération possible : Oui. Pendant la phase de formation uniquement, les bénéficiaires ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle rémunéré.

Prescripteurs : Mission Locale
Point Information Jeunesse
Pôle Emploi

Public visé : Demandeur d'emploi
Jeune 16-25 ans
Public en emploi
Salarié

Commentaire public visé : Sont prioritaires les jeunes de moins de 26 ans et les publics de bas niveau de qualification.
Sont également prioritaires, les publics habitant les QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville).

Dates : Début : 01/09/2017 - Fin : 31/08/2019
Ces dates sont données à titre indicatif

Source : <http://www.angc.fr/>